

Devenir Assistant Juridique après une Licence de Droit

Par **Mohast**, le 22/01/2020 à 13:53

Bonjour,

Alors voilà, j'ai une licence de droit et je n'ai pas souhaité continuer mes études (parce que je trouve que c'est trop dur, j'ai déjà mis 6ans, pour juste avoir ma licence ?).

Bref, je voulais savoir ce que vous pensiez du fait de se former au métier d'Assistant juridique (ROME : K1902), ce qui donne un niveau bac +2, quand on a déjà un bac +3 ?

L'intérêt pour moi c'était surtout d'avoir une formation professionnalisant, parce que je trouve que la licence de droit toute seule, c'est sympa, mais ça n'ouvre pas de voie vers un métier.

Aussi, je suis intéressé par la formation proposée par Vidal Formation Lorraine, à Metz. Voilà le site dédié à cette formation : <https://www.ecole-juridique.fr/assistante-juridique>

Je sais qu'avec cette formation je ne suis pas très ambitieux, mais je voudrais quand même faire quelque chose où ma licence de droit pourrait un peu me servir !

Merci beaucoup (d'avance!) pour vos réponses !

Par **Lorella**, le 22/01/2020 à 18:00

Bonjour

Avez-vous déjà essayé de candidater à un poste d'assistant juridique ?

Consultez la fiche et relevez les compétences que vous avez acquises lors de votre formation en licence et ce qui vous manque.

Je pense que vous pouvez y aller. Cela peut se faire dans différentes structures.

Des offres au hasard <https://www.pagepersonnel.fr/jobs/assistant-juridique?pos=3314646>

Concernant la formation que vous présentez, cela vise les postes chez les avocats, huissiers, notaires. Il s'agit d'une formation en alternance ; il faut donc trouver un employeur qui accepte de vous former et de vous payer (% du smic selon l'âge) en contrat de professionnalisation lorsque vous êtes en poste et en formation.

Si vous souhaitez travailler dans d'autres structures : entreprises, assurances, experts d assurance, associations... cette formation sera t elle nécessaire ? Je ne pense pas.

Il faut déjà savoir où vous voulez aller travailler, dans quelle structure ? Si vous êtes inscrit à Pôle Emploi ou à la mission locale , vous pouvez demander une immersion professionnelle, c'est à dire un stage d'un mois pour choisir votre projet professionnel et voir si cela vous plaît, quelles sont les compétences que vous pouvez mettre directement en oeuvre et celles qui vous manquent. Vous pouvez tester plusieurs structures.

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/votre-projet-professionnel/definir-votre-projet-professionn/realiser-une-immersion-professio.html>

PS : cela sera à vous d envoyer des candidatures spontanées. Il faudra donc préparer votre CV et une lettre de motivation. Vous pouvez ici nous presenter ce que vous avez fait et nous pourrons vous donner notre avis dans cette rubrique <https://www.juristudiant.com/forum/cv-et-lettre-de-motivation-f79.html>.

Par **joaquin**, le **23/01/2020** à **06:36**

Bonjour,

Pour les diplômes bac + 2, il vaut mieux à mon avis privilégier les qualifications reconnues par l'Etat plutôt qu'une école privée (BTS notariat ou DUT carrières juridiques). Je pense que cela peut se préparer en contrat de professionnalisation.

Cordialement

Joaquin Gonzalez

Par **Mohast**, le **23/01/2020** à **14:13**

Bonjour, merci pour vos réponses !

[quote]

Pour les diplômes bac + 2, il vaut mieux à mon avis privilégier les qualifications reconnues par l'Etat plutôt qu'une école privée (BTS notariat ou DUT carrières juridiques). Je pense que cela peut se préparer en contrat de professionnalisation.

[/quote]

Leur certificat est enregistré au RNCP (

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/21709>)

[quote]

Je pense que vous pouvez y aller. Cela peut se faire dans différentes structures.

Des offres au hasard <https://www.pagepersonnel.fr/jobs/assistant-juridique?pos=3314646>

[/quote]

Mon conseiller Pôle Emploi m'a suggéré de demander directement à différentes entreprises ou des cabinets se qu'il pensait de l'utilité de la formation que j'aimerais faire vis-à-vis de mon parcours et je pense que je vais utiliser le site « Page Personnel ». Et merci pour ce site que je connaissais pas !! Et je tâcherai de regarder les fiches disponibles sur le site! (Merci merci)

Autre point : Vidal Formation demande 10 timbres pour l'inscription! Je suspecte, et je ne suis pas le seul, que l'utilité de cette demande c'est d'avoir des timbres sous la main, juste pour leur utilisation perso... Du coup, ça me refroidi, parce que je ne trouve pas ça très sérieux! Bref, je vais me renseigner ailleurs, j'ai pas envie de me précipiter.

Bref, merci pour vos réponses !! ?

Par **Lorella**, le **23/01/2020** à **19:06**

Dans votre enquête métier, je pense que vous devriez poser la question en 2 temps :

1. je souhaite trouver un poste d'assistant juridique et je voudrais savoir si avec ma licence en droit, c'est possible.

Si on vous dit oui. C'est fini.

Si on vous dit non, alors

2. quelle formation pourrais-je suivre pour accéder à ce type de poste ?

Pour les entreprises, contactez uniquement les sièges sociaux, pas les établissements secondaires, sauf si importants.

Il ne faut pas se contenter d'une poignée de réponses, mais multipliez vos interrogatoires.